



Paris, le 25 novembre 2009

Cher Exposant,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir les consignes techniques pour l'Avant Première et la Nuit Nautique.

Merci de prendre connaissance de cette note et de lui accorder un intérêt tout particulier.

Dans l'attente de vous retrouver sur le salon dans quelques jours, l'équipe du Salon vous transmet ses Nautiques salutations.

Alain Pichavant  
Commissaire du salon

---

## **CONSIGNES TECHNIQUES**

**L'AVANT PREMIERE OUVRE SES PORTES A 15h  
LA NUIT NAUTIQUE OUVRE SES PORTES A 19 h**

---

**Le caractère spécifique de la journée d'inauguration entraîne  
la mise en place d'un dispositif précis pour la gestion des accès.**

**ACCES LIVRAISONS (à partir de 14h00)**

### **1 - Véhicules**

- **Traiteurs** : Ils devront prendre préalablement contact avec **Paris expo** avec  
**Monsieur SLUCKIN** au 01 72 72 11 61  
Afin de se procurer le contrat temporaire et le macaron qui leur donneront accès au Parc.
- **Les autres livraisons** devront se présenter :
  - à la Porte M pour le hall 1.
  - aux portes D pour les halls 2-1, 2-2, et 4.

Chaque véhicule de livraison devra être accrédité par la société exposante (cf. annexe Accréditation Véhicule).

Pour tous, une autorisation de déchargement sera délivrée par les gardiens.

**ATTENTION : celle-ci ne sera valable qu'une heure.**

Aucun stationnement ne sera autorisé sur le parking de l'héliport.

### **2 - Personnel de service**

Un représentant de chaque société de service devra se présenter aux portes de livraison des halls ou des entrées exposants des halls 1, 2-1, 2-2 et 4. En échange de l'accréditation fournie par l'exposant (voir annexe "Accréditation Personnel" ci-jointe p. 4), il leur sera remis les badges de service valables pour cette soirée uniquement.

**Afin de faciliter la bonne application de toutes ces dispositions, nous souhaitons vivement que vous insistiez auprès de vos fournisseurs pour le respect rigoureux de ces consignes.**

### **3 - Accès des Invités**

Des places de stationnement dans les parkings C, F et R sont réservées pour les invités de la soirée.

Sur présentation de la carte d'invitation à l'Avant Première ou à la Nuit Nautique, un accès prioritaire (payant) leur sera accordé, dans la limite des places disponibles. Compte tenu des difficultés de circulation que nous connaissons aux abords de la porte de Versailles lors de chaque inauguration, nous vous conseillons de suggérer à vos invités d'utiliser un autre moyen de transport que leur véhicule personnel.

**Attention : l'accès du passage couvert "Orion" sera fermé à minuit.**

**Accréditation Véhicules**

**Vendredi 4 Décembre 2009**

**SOCIETE** .....

.....

**ACCREDITONS L' ETABLISSEMENT**.....

.....

.....

**POUR LA LIVRAISON DE MATERIEL :**

- Sonorisation
- Cocktail
- Décoration
- Autres (à préciser) .....

**POUR L'ORGANISATION DE LA JOURNEE D'INAUGURATION LE 4 DECEMBRE 2009**

Sur notre stand N° .....

Dans le Hall :

- Hall 1       Hall 2.1       Hall 2.2       Hall 4

Fait à .....

Cachet et signature de l'entreprise :

Le.....

**IMPORTANT**

Les livraisons s'effectueront à partir de 14 h

- **Pour le hall 1** : par la **Porte M**
- **Pour les halls 2-1, 2-2, et 4** : par la **Porte D**

La durée de stationnement dans l'enceinte du Parc des Expositions ne devra pas excéder 1 heure.  
*Aucun stationnement ne sera autorisé sur le parking de l'héliport.*

---

**Accréditation – Personnel de Service**

**Vendredi 4 décembre 2009**

---

**SOCIETE** .....

.....

**ACCREDITONS L' ETABLISSEMENT** .....

.....

.....

**A AVOIR ACCES AU SALON NAUTIQUE POUR L'ORGANISATION DE LA JOURNEE  
D'INAUGURATION LE 4 DECEMBRE 2009.**

Sur notre stand N° .....

Dans le Hall :

Hall 1

Hall 2.1

Hall 2.2 / 2.3

Hall 4

Fait à .....

Cachet et signature de l'exposant :

Le .....

**IMPORTANT :**

Ce document doit être présenté aux portes de livraison des halls ou des entrées exposants des halls 1, 2-1, 2-2, et 4.

Il vous sera remis en échange des badges de service valables pour la soirée uniquement.